

Le 29 août 2025 à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune de La Sône, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Patrick SEYVE, Le Maire.

Date de la convocation : 20 août 2025

Etaient présents : M. SEYVE Patrick, M. MARCHAND Philippe, Mme Marie-Pierre VIVIER, M. SCHURRLE Franck, Mme PÉREZ Madeleine, M. BERNOUX Emmanuel, M. MOLLIER Bertrand, M. IMBERT Philippe, M. BARBERO Jean, M. MARTIN-GARIN Patrice, Mme SEYVE Élisabeth, M. BADIN Philippe.

Absents excusés : M. DELANOY Frédéric, M. GLENAT Christian.

La séance est ouverte à 18h30 et Mme Marie-Pierre VIVIER est nommée secrétaire.

Monsieur le Maire rappelle l'Ordre du jour :

1. Approbation du Procès-verbal du conseil municipal du 20-06-2025
2. Décision modificative n° 2
3. Renouvellement convention mise à disposition personnel communal pour l'eau à la SMVIC
4. Tarifs périscolaires 2025-2026, cantine et garderie
5. Approbation nouveaux statuts du SIRCO
6. Demande attribution d'une licence de taxi.
7. Point sur l'enquête Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)
8. Point sur l'installation du relais postal
9. Point sur les travaux
10. Questions diverses

1) Approbation procès-verbal du 20-06-2025

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents, le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 20-06-2025

2) Décision modificative n°2

Le maire propose à l'assemblée de modifier le chapitre 23 afin d'augmenter les dépenses de 100 € au compte 231, dûes à une plus-value sur les travaux électriques de l'appartement des Marronniers. Cette dépense sera compensée par le compte 2188 pour la même somme.

Approbation à l'unanimité du conseil municipal.

3) Renouvellement mis à disposition personnel communal pour le service eau et assainissement de la SMVIC

Le maire donne lecture à l'assemblée de la convention de la SMVIC pour la mise à disposition du personnel de la commune au service de l'eau potable et l'assainissement de SMVIC.

Approbation à l'unanimité du conseil municipal.

4) Tarifs périscolaires, cantine et garderie

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que notre fournisseur de repas pour la cantine, nous fait part d'une augmentation de 2.65 % à compter du 01-09-2025.

Il propose d'appliquer le tarif du repas scolaire à 5.38 € TTC à compter du 01/09/2025 et de laisser le tarif de 0.80 € par ½ heure pour la garderie

Approbation à l'unanimité du conseil municipal.

5) Approbation de la modification des statuts du SIRCO

Le Maire donne lecture des nouveaux statuts du SIRCO afin d'être en règle avec la nouvelle législation mais aussi pour mettre en œuvre les nouveaux projets de santé.

Approbation à l'unanimité du conseil municipal.

6) Demande d'attribution de stationnement de taxi

Monsieur le Maire expose à l'assemblée, la demande déposée par un M. ROUFFIANDIS Kévin, domicilié à Saint-Marcellin, pour l'attribution d'une place de parking afin d'exercer le transport de personnes dans le cadre médicale mais aussi afin de proposer un service de proximité.

La commune n'ayant pas de place à proposer au sein du village, le maire propose éventuellement une place sur le parking du Multisports. Il propose de rencontrer cette personne afin de recueillir son avis. Cette demande sera étudiée au prochain conseil municipal.

7) Point sur l'enquête publique du PLUI






Monsieur le Maire informe l'assemblée que l'enquête publique sur le PLUI s'est terminée le 01-08-2025. Il donne lecture des personnes qui se sont exprimées sur le registre de l'enquête. Ces observations seront étudiées par les organismes concernés de la SMVIC ;

8) Point sur la mise en place d'un poste « agence communale (LPAC)

Pour l'installation de l'agence postale, la commune rencontre des problèmes pour avoir accès à une seconde ligne fibre. Le maire les informe qu'il est en relation avec le Département de l'Isère à ce sujet.

9) Point sur les travaux

Monsieur le Maire informe l'assemblée sur les travaux en cours :

-  **Voirie** : l'entreprise Colas interviendra en octobre pour la mise en place d'une vague en enrobé à l'entrée du village ainsi que le traçage routier.
-  Une **consigne à vélo** sera posée sur le parking du multisports pour permettre aux usagers de poser leur vélo en toute sécurité.
-  **L'escalier extérieur en béton** sera exécuté en octobre par l'entreprise BATIR 38 sur le bâtiment des lacets pour desservir le premier étage.
-  **Petit matériel** : Nécessaire pour le service technique (souffleur, taille haie et compresseur) le maire propose deux devis : un de 1667.89 € TTC et l'autre de 1812,00 € TTC. Le conseil municipal retient le devis de 1667.89 € TTC
-  **Informatique** : renouvellement de deux postes informatiques à l'école des Marronniers, dans la classe 2. Cout de l'acquisition 600 € HT.
Approbation à l'unanimité des membres présents du Conseil municipal

10) Questions diverses

a) **Journée du Patrimoine**

Une permanence est mise en place pour la journée du patrimoine de dimanche 21 septembre. Des visites de la Tour et de l'église auront lieu de 10h à 12h et de 14h à 17h.

b) **Organisation du défilé du 11 novembre**

Le défilé est fixé à 11h.

c) Le maire informe l'assemblée que des **contrôles de vitesse** dans la grande rue ont été faits par la gendarmerie et que plusieurs automobilistes ont été verbalisés. Cela vise à faire prendre conscience aux usagers le respecter de la vitesse à 30 km/h pour la sécurité de tous.

d) Le repas des aînés est fixé au dimanche 7 décembre 2025 à 12h à la salle des fêtes. Des devis seront demandés à divers prestataires.

La séance a été levée à 20h15